

L'association d'aide à domicile évolue encore

BELLERIVE-SUR-ALLIER **ECONOMIE** EMPLOI SOCIAL

Publié le 31/12/2018



L'Aide à domicile pour l'autonomie a signé une convention avec la mairie. © Droits réservés

Lors de l'assemblée générale de l'Aide à domicile pour l'autonomie (ADPA), le conseil d'administration avait un ordre du jour chargé et essentiel pour l'avenir de la structure.

L'association bellerivoise a quitté l'avenue de Russie fin novembre pour s'installer dans des locaux, tout spécialement réaménagés pour la recevoir dans les meilleures conditions. Une nouvelle convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit a été proposée par la mairie.

Un nouveau président et de nouveaux locaux

Pour s'adapter aux besoins et attentes des bénéficiaires, de nouveaux statuts ont été proposés aux administrateurs.

Un nouveau président a été élu, Philippe Ligot. « L'aide à domicile des personnes en manque d'autonomie est un problème majeur de notre société. C'est avec fierté et une volonté affirmée que je conduirai l'ADPA à offrir aux bénéficiaires un service de qualité qu'ils sont en droit d'attendre de notre part. Je ne réussirai pas seul. Je fais confiance aux professionnels qui vont m'accompagner pour réussir dans ce challenge et dans cet engagement social », a-t-il déclaré.

C'est avec enthousiasme qu'il va assumer la responsabilité de l'association face aux contraintes grandissantes de la législation qui entoure les gestions financières et humaines des structures d'aide à domicile.

*Pratique. Nouvelle adresse : Adpa, 10, esplanade François-Mitterrand, 03700 Bellerive ;
contact@adpa-asso.fr*



Intéressé par l'économie locale?
Découvrez la newsletter "Décideurs".

EN SAVOIR PLUS

BELLERIVE-SUR-ALLIER **ECONOMIE** EMPLOI SOCIAL

